

**« Ateliers pédagogiques musique  
dans le cadre des nouveaux rythmes  
scolaires,  
enjeux et premiers retour d'expériences »**

Vincent Lalanne, consultant

Journée du CRY du 12 décembre 2014

- **Qu'en est-il de la priorité donnée à l'Education Artistique et Culturelle par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Education Nationale ?**
- **Comment l'EAC s'inscrit dans la mise en œuvre des rythmes scolaires ?**
- **Quels sont les différents aspects de la circulaire interministérielle du 3 mai 2013 sur les parcours d'éducation artistique ?**
- **Qu'est ce que la notion de parcours ? Comment appréhender les trois axes complémentaires de l'EAC : l'accès aux œuvres, la pratique artistique, l'analyse des œuvres dans ces parcours ?**

- **Qu'en est-il de la priorité donnée à l'Education Artistique et Culturelle par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Education Nationale ?**
  - Cette priorité s'exprime par la dimension de généralisation inscrit dans la loi de refondation de l'école de la République (8 juillet 2013) mais les textes officiels sont confus (cf. MC Bordeaux) :
    - « L'éducation artistique et culturelle est principalement fondée sur les enseignements artistiques. Elle comprend également un parcours pour tous les élèves tout au long de leur scolarité [...]. Ce parcours est mis en œuvre localement ; des acteurs du monde culturel et artistique et du monde associatif peuvent y être associés »
    - « Le parcours d'éducation artistique et culturelle a [...] pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier »

## Comment l'EAC s'inscrit dans la mise en œuvre des rythmes scolaires ?

### L'éducation artistique et culturelle des enfants et des adolescents

#### Les temps d'activités de l'enfant et de l'adolescent

Une année 8670 h	Sommeil	Activités familiales et extrascolaires	Ecrans	Ecole ou Collège	Périscolaire
Enfant de CM2	3650 h 10h/j	2691 h 8 h/j	1032 h 2h50/j	864 h 2h10/j	432 h 1h00/j
Adolescent de 4e	3102 h 8h30/j	2814 h 8 h 15 /j	1368 h 3h30/j	1170 h 3h15/j	216 h 0h30/j

## Comment l'EAC s'inscrit dans la mise en œuvre des rythmes scolaires ?

Analyse des freins et des moteurs de l'EAC au regard des temps scolaire et périscolaire et extrascolaire

### Les freins et les moteurs de l'EAC

Les moteurs dans le temps scolaire

- L'entrée la plus démocratique
- La disponibilité des enfants (public « captif » mais aussi bienveillant vis-à-vis des EAC)
- L'existence d'un outil : le projet d'école ou le projet d'établissement (Collège)
- Possibilité de partenariats avec les équipes artistiques et les établissements culturels.
- La gratuité

## Comment l'EAC s'inscrit dans la mise en œuvre des rythmes scolaires ?

Analyse des freins et des moteurs de l'EAC au regard des temps scolaire et périscolaire et extrascolaire

### Les freins et les moteurs de l'EAC

#### Les freins dans le temps scolaire

- L'EAC se construit groupe scolaire par groupe scolaire
- Baisse des financements publics de l'état (MCC et EN)
- L'EAC n'entre pas dans les enseignements fondamentaux
- Les nouveaux rythmes scolaires et l'évolution des contenus (en particulier pour la réussite éducative) ne semble peu ou pas laisser de place aux EAC dans le temps scolaire.
- Laisse peu de place à l'expression des attentes et aux besoins des enfants et des adolescents

## **Comment l'EAC s'inscrit dans la mise en œuvre des rythmes scolaires ?**

Les moteurs dans le temps périscolaire et extrascolaire

- Possibilité de proposer une EAC en lien avec le projet d'école ou d'établissement et en lien avec la politique jeunesse (lien avec les projets des accueils loisirs) et culture des collectivités territoriale = le projet éducatif du territoire (PEDT): coopération des acteurs
- Inscription dans le rythme et le temps de l'enfant, et dans l'école.
- Une offre diversifiée
- La connaissance et les bonnes pratiques des uns et des autres
- Un enjeu de société...

## Comment l'EAC s'inscrit dans la mise en œuvre des rythmes scolaires ?

Les moteurs dans le temps périscolaire et extrascolaire

Les freins dans le temps du périscolaire et extrascolaire

- Une offre limitée sur certains territoires : ruraux, politique de la ville
- La place des EAC dans le périscolaire : avant, après les cours ou lors de la pause méridienne.
- La durée et le rythme de la pratique d'EAC.
- La concurrence avec les pratiques sportives, récréatives et l'accompagnement éducatif.
- Le taux d'encadrement de l'EAC
- La formation des animateurs de l'ALAE (BAFA +CQF périscolaire)
- Tous les enfants ne participent pas à l'ALAE : exemple 4 primaires sur 10 participent au périscolaire en Ile et Vilaine en 2010.
- Le financement limité des Collectivités Territoriales et le soutien de la CNAF.
- La directive « service » européenne et l'appel d'offre de service en marchés publics



**Quels sont les différents aspects de la circulaire interministérielle du 3 mai 2013 sur les parcours d'éducation artistique ?**

**Objectif :**

« **Mettre en cohérence enseignements et actions éducatives**, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier. La mise en place du parcours doit à la fois **formaliser et mettre en valeur les actions menées, en leur donnant une continuité**. Il doit permettre au jeune, par l'expérience sensible des pratiques, par la rencontre des œuvres et des artistes, par les investigations, de **fonder une culture artistique personnelle**, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer ses moyens d'expression. Le parcours d'éducation artistique et culturelle **conjugue l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extra scolaire**. »

**Les éléments clés : Parcours : Continuité, expériences des pratiques, rencontre des œuvres, investigations personnelles, différents langages de l'art, diversifier les moyens d'expression, temps scolaire, périscolaire, extrascolaire.**

**Quels sont les différents aspects de la circulaire interministérielle du 3 mai 2013 sur les parcours d'éducation artistique ?**

**Mise en œuvre :**

« Concertation entre les différents acteurs d'un territoire afin de construire une offre éducative cohérente à destination des jeunes, qui aille au-delà de la simple juxtaposition d'actions, dans tous les domaines des arts et de la culture. »

**Les éléments clés : Concertation des acteurs \*, offre cohérente, qui n'est pas de la juxtaposition**

**\*structures culturelles, d'enseignements spécialisés, socioéducatives (éducation populaire)**

## Quels sont les différents aspects de la circulaire interministérielle du 3 mai 2013 sur les parcours d'éducation artistique ?

### Organisation :

Dans le temps scolaire

« Le parcours se fonde sur les enseignements, tout particulièrement les enseignements artistiques et l'enseignement pluridisciplinaire et transversal d'histoire des arts, propice à la construction de projets partenariaux » (...) « Des actions éducatives, s'appuyant sur les partenariats territoriaux, complètent le parcours. » (...) « Les enseignants et équipes éducatives peuvent avoir recours à la démarche de projet \*, dans le cadre des enseignements et des actions éducatives qui doit permettre de conjuguer au mieux les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : connaissances, pratiques, rencontres (avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture). » « Le volet culturel du projet d'école ou d'établissement, élaboré par les équipes éducatives, est le garant de la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève »

**Les éléments clés : Fondé sur les enseignements, actions éducatives complémentaires, démarche projet, les piliers de l'EAC : connaissances, pratiques, rencontres, le volet culturel du projet d'école = cohérence du parcours d'EAC.**

## Quels sont les différents aspects de la circulaire interministérielle du 3 mai 2013 sur les parcours d'éducation artistique ?

Hors du temps scolaire :

« Le parcours d'éducation artistique et culturelle est complété par **une offre de rencontres ou de pratiques qui peuvent soit être élaborées dans une démarche partenariale associant structures ou acteurs culturels et milieux socioéducatifs, notamment ceux de l'éducation populaire**, soit relever d'une démarche personnelle en réponse à une offre culturelle, ou se développant dans le cadre d'échanges entre pairs, notamment en termes de pratiques numériques. » (...) « Ils prennent place dans le cadre des projets d'actions éducatives **qu'elles développent, en lien avec les politiques éducatives territoriales et les politiques de développement culturel que mènent les collectivités territoriales.** » (...) « Ces rencontres et pratiques peuvent prendre la forme :

- des enseignements spécialisés dans les domaines de la musique, de la danse ou du théâtre, en conservatoires notamment ;
- de tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des établissements d'enseignement spécialisé ;
- de tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des structures culturelles et/ou les milieux socioéducatifs ;
- de tout dispositif d'initiation ou de sensibilisation à l'initiative des structures culturelles ;
- de toute activité de fréquentation des œuvres et des lieux culturels dans un cadre collectif, familial ou individuel. »

**Les éléments clés : démarche partenariale, démarche personnelle, Projet d'action éducative, politiques éducatives territoriales, politiques de développement culturel, les différentes formes : enseignements spécialisés, dispositifs, projets éducatifs, dispositifs d'initiation, de sensibilisation, activité de fréquentation des œuvres.**

# L'éducation artistique combine trois expériences de l'art et de la culture :

---

<b>Voir</b>	<b>Faire</b>	<b>Interpréter</b>
Fréquentation des œuvres	Pratique personnelle dans un cadre collectif	Culture d'un art, distance critique, réflexivité